



L'attentat de Strasbourg ressemble à un scénario

L'attentat terroriste du marché de Noël à Strasbourg le soir du 13 décembre 2018 ressemble

à un « scénario » qui se répète année après année : Encore une fois un islamiste, un criminel bien connu, encore une fois aucun interrogatoire personnel de l'auteur n'est possible. Une fois de plus, la question se pose de savoir à qui profitera cette attaque terroriste : au gouvernement qui a ensuite imposé le niveau d'alerte terroriste maximum, au président français Emmanuel Macron dont la présidence est ébranlée en raison des protestations des « gilets jaune » ?



Quiconque a suivi les attentats terroristes de ces dernières années n'a certainement pas été surpris que l'auteur présumé de l'attentat du marché de Noël de Strasbourg ait été abattu. Le soir du 13 décembre 2018, les médias ont fait état d'attentats terroristes, comme par exemple celui de Londres le 7 juillet 2005, de Berlin le 19 décembre 2016 et donc de Strasbourg le 11 décembre 2018, qui semblent être un même scénario qui se répète d'année en année. Mais reprenons au début : Le 11 décembre, une personne isolée a tiré sur des passants près du marché de Noël de Strasbourg et les a poignardés. Quatre personnes ont été tuées, une autre est en état de mort cérébrale et onze ont été blessées. L'auteur aurait été blessé par des soldats en patrouille et se serait échappé dans un taxi volé. Le 13 décembre, il a finalement été abattu par les forces de sécurité après un échange de coups de feu.

Dans ce qui suit, il convient de relever quelques incohérences évidentes, signes d'un « scénario » qui se répète :

Premièrement il a été étonnamment facile de déterminer l'identité de l'auteur du crime. Dans le cas de Strasbourg exceptionnellement le passeport de l'auteur n'a pas été retrouvé contrairement à Londres en 2005 (date uniquement à l'écran : 7.7.2005), à Paris en 2015 (7.1. et 13.11.2015) ou à Berlin en 2016 (19.12.2016), mais cette fois ce sont les caméras de surveillance qui ont fait leur devoir. Le suspect a été identifié, il s'agit de Chérif Chekatt, 29 ans, qui avait déjà fait l'objet de 27 condamnations. Alors que dans le passé les auteurs étaient souvent masqués, par exemple à Paris en 2015, cette fois-ci, l'auteur n'avait apparemment pas besoin de l'être.

Chérif Chekatt était internationalement connu de la police et on lui avait attribué un très haut degré de criminalité, mais pas encore en relation avec le terrorisme. Il n'était pas connu des autorités allemandes comme une « menace terroriste », bien qu'il ait fait des séjours en Allemagne et en Suisse depuis 2012. Néanmoins, l'auteur aurait crié « Allahu akbar » (Allah est grand), comme d'autres l'ont fait à Munich en 2016 (22.7), indiquant un motif islamique. Cependant, cela pourrait aussi être une tromperie délibérée que d'associer inlassablement l'islam à la terreur et de discréditer la religion. Le fait que la milice terroriste de l'État islamique (EI) ait revendiqué le bain de sang est également « digne d'un scénario » ; elle l'avait déjà fait lors d'attaques précédentes, mais cela n'a jamais été prouvé.

2. (surement prononcé : deuxième) Les forces de sécurité sont sur place.

Bien qu'aucun exercice répétant exactement le scénario qui s'est déroulé ailleurs, n'ait eu lieu cette fois-ci au moment de l'attaque [voir : www.kla.tv/10254, peut-être montrer des exemples à l'écran], cette dernière attaque a eu lieu dans le cadre d'une opération militaire française, l'opération Sentinelle. 10 000 soldats et 4 700 policiers sont déployés sur 722 lieux pour protéger des attaques terroristes les sites sensibles comme les marchés de Noël. Il convient également de mentionner que la police française s'était rendue chez le tueur Chekatt la veille du crime pour l'arrêter dans le cadre d'une « tentative de meurtre » lors d'un vol qualifié. Ils n'ont pas trouvé Chekatt, mais selon le bureau du procureur, les enquêteurs ont trouvé une grenade, des munitions et quatre couteaux. Comme nous l'avons mentionné au début, le fait que les principaux témoins, les auteurs eux-mêmes, ne puissent jamais être interrogés personnellement fait partie du scénario classique. Les suspects sont soit morts en « kamikazes », soit abattus par la police.

3. (surement prononcé : troisièmement) Les attaques terroristes sont instrumentalisées par les gouvernements.

Après chacune des « attaques terroristes » passées, les droits des citoyens ont été davantage restreints et la suprématie des gouvernements n'a cessé de croître. Voir : www.kla.tv/10254, (montrer des exemples à l'écran) Vous trouverez des exemples dans les émissions citées à la fin.

Après l'attentat de Strasbourg, le niveau d'alerte terroriste maximum a été imposé dans tout le pays. Même SPIEGEL ONLINE a constaté que l'attaque n'était pas gênante pour le président français Emmanuel Macron.

On a porté moins d'attention à la révolte incessante des « Gilets jaunes », ces centaines de milliers de personnes qui sont descendues dans la rue pour manifester contre les inégalités sociales, et l'attentat a redonné au président très controversé son rôle classique de garant de la sécurité de tous les Français.

De nombreux utilisateurs des réseaux sociaux pensent même que l'attaque aurait pu être une action sous faux pavillon menée par le gouvernement. La raison en serait les protestations de plus en plus nombreuses des gilets jaunes, qui pourrait signifier la fin de la présidence d'Emmanuel Macron.

A ce stade on ne peut pas affirmer avec une certitude absolue qu'il s'agissait vraiment d'une action sous faux pavillon. Ce qu'on peut dire cependant, c'est que le président Macron sait certainement comment utiliser l'attentat à son avantage.

Ces schémas qui ressemblent à des scénarios qui se répètent dans les attentats terroristes ont conduit divers commentateurs à la conclusion qu'il ne s'agit pas d'attentats terroristes isolés ou d'attaques commises par des kamikazes, mais d'une gestion du terrorisme, planifiée de manière stratégique avec des attaques mises en scène. Vous trouverez de plus amples informations dans les émissions affichées.

de d.d.

Sources:

SOURCES :

https://de.wikipedia.org/wiki/Anschlag_auf_den_Berliner_Weihnachtsmarkt_an_der_Ged%C3%A4chtniskirche
https://de.wikipedia.org/wiki/Anschlag_in_Stra%C3%9Fburg_2018

https://de.wikipedia.org/wiki/Anschlag_auf_Charlie_Hebdo
<https://www.srf.ch/news/international/anschlag-am-weihnachtsmarkt-was-bisher-bekannt-ist-2>
<https://www.srf.ch/news/international/attacke-auf-weihnachtsmarkt-mutmasslicher-attentaeter-von-strassburg-erschossen>
<http://www.spiegel.de/politik/ausland/anschlag-von-strassburg-und-emmanuel-macron-die-stunde-des-praesidenten-a-1243317.html>
<https://www.epochtimes.de/politik/europa/perfekter-zeitpunkt-user-behaupten-strassburg-terror-war-false-flag-angriff-wegen-gelbwesten-protesten-a2737629.html?meistgelesen=1>

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#EmmanuelMacron-fr - www.kla.tv/EmmanuelMacron-fr

#AttentatsTerroristes - terroristes - www.kla.tv/AttentatsTerroristes

#GiletsJaunes - jaunes - www.kla.tv/GiletsJaunes

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ➔ ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- ➔ peu entendu, du peuple pour le peuple...
- ➔ des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.